

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA SOMME

COMMUNE DE CHAUSSOY-EPAGNY-HAINNEVILLE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 10 JUILLET 2020

Date convocation : 6 juillet 2020

Date affichage : 15 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le dix juillet à 20h00 ; le conseil municipal de Chaussoy-Épagny-Hainneville s'est réuni sous la présidence de Monsieur Denis OPSOMER, maire.

Étaient présents :

Mmes : BARJAT Candice, CARLE Isabelle, DELARUE Dorothée, ELOY Angélique,
LAMANÉ Michèle, LELONG Marie-Line, MACRET Virginie
MM. : Denis OPSOMER, CLEMENT Jean-Pierre, de CAFFARELLI Christian,
LEJEUNE Jean-Claude, MERCIER Sylvain, NUNC Willy

Absentes excusées : Mme TAVERNIER Mélissa représentée par Sylvain MERCIER,
Mme FOURÉ Léa représentée par Angélique ELOY

Secrétaire de séance : M. MERCIER Sylvain

I - Elections sénatoriales :

Après échanges et explications sur le mode de scrutin indirect propre à cette élection, un appel à candidature pour les délégués titulaires est fait :

Candidats : Christian de Caffarelli, Isabelle Carle, Jean Claude Lejeune

Voix pour chacun : 15 voix ; contre : 0 voix ; abstention : 0

Appel à candidature pour les délégués suppléants :

Candidats : Denis Opsomer, Willy Nunc, Sylvain Mercier

Voix pour chacun : 15 voix ; contre : 0 voix ; abstention : 0

Les suppléants seront appelés au vote en cas d'empêchement des titulaires précédemment désignés.

II - Salle des fêtes :

Objectif : reprendre la gestion de la location de la salle des fêtes dans le contexte sanitaire lié au COVID 19

En séance sont partagées les nouvelles consignes et règles demandées par la préfecture et relatives à la location des salles des fêtes communale.

Il est convenu qu'une annexe sera réalisée reprenant les conditions de location relatives au COVID19 et sera attachée aux contrats de location fournis aux demandeurs.

Quelques demandes de réservation sont actuellement enregistrées sur Septembre. → les demandeurs seront rappelés pour confirmer le maintien de leur location dans le contexte actuel.

Le conseil municipal souhaite nommer 2 référent(e)s pour prendre en charge de la gestion de la salle des fêtes :

Angélique Eloy se propose → approuvé à l'unanimité

Pas de candidat pour la suppléance dans l'immédiat.

Il est décidé en séance d'autoriser la reprise des locations à compter du 01/09/2020 (approuvé à l'unanimité) avec autorisation spéciale pour une demande de baptême le 23/08.

III - Conseil d'école :

Un retour sur les échanges du conseil d'école qui s'est tenu le 29/06/2020 est fait.

Le recensement des besoins pour la garderie et la cantine a été lancé au niveau des familles avec un retour attendu pour la mi-août.

La liste des demandes d'entretien du matériel informatique et divers travaux sont revus en séance.

IV - Les Premiers chantiers :

Communication :

La mise en place d'une solution numérique de communication vers les habitants est évoquée.

Les habitants pourraient recevoir sur leur smartphone des messages d'information en provenance de la commune, utile si jamais une phase de re confinement devait être envisagée en lien avec la pandémie COVID 19.

Cette solution numérique aura pour vocation de compléter les autres moyens de communication de la commune (papier, futur site internet etc. ...)

3 solutions sont partagées en séance et il est décidé de lancer un groupe de travail sur le sujet pour une éventuelle mise en œuvre d'une solution à la rentrée si approuvée.

Réparation de la toiture de l'école :

Il est nécessaire de procéder à une réparation en urgence de la toiture de la classe de maternelle qui subit une fuite lors de pluies.

Il est décidé en séance de faire appels à devis auprès d'entreprise pour une réparation d'urgence pour la rentrée de septembre.

Une déclaration de sinistre auprès de notre assureur doit être faite.

Un chantier d'étude plus large pour la remise en état sera lancé en parallèle.

Entretien de la commune :

3 pistes pour la gestion de l'entretien de la commune vont être étudiées :

1 - Recourir à des entreprises.

2 - Faire appel au centre de gestion de la fonction publique pour délégation d'un(e) agent territorial(e) en charge de l'entretien.

3 - Recrutement d'un employé communal polyvalent.

Une étude comparative (avantages/inconvénients) sera lancée sur les 3 possibilités pour une prise de décision ensuite.

IV – INDEMNITES DU MAIRE ET DES 3 ADJOINTS

Considérant que la délibération n° 8018804072020-02 en date du 4 juillet 2020 relative à la fixation des taux des indemnités de fonction des élus fait référence expressément à l'indice brut terminal de la fonction publique 1027,

Il est proposé de substituer à la référence formelle à l'indice brut terminal de la fonction publique 1027, une référence générique à « l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique », de manière à ce que le calcul s'applique dès aujourd'hui et

« automatiquement » en cas de futures modifications de cet indice terminal sans nécessité d'une nouvelle délibération.

Questions diverses :

- Retour sur les commissions présentées lors du conseil municipal d'installation (objectifs, missions, feuille de route, référent) :

Les conseillers ont commencé à se positionner sur les commissions, la confirmation définitive des membres sera validée à la rentrée après la réunion de présentation des commissions aux habitants et appel à participation

- Transmission des dossiers :

Le Conseil municipal est informé qu'une réunion de transmission des dossiers a eu lieu. Peu de dossiers en cours :

- ✓ 2 demandes de permis de construire sont en cours d'instruction à la CCALN
- ✓ Dossier « impayés d'un locataire » → le jugement en appel est planifié sur le mois d'octobre
- ✓ Eau assainissement : une délibération devra être prise avant le 11/09 pour valider ou non la délégation de la compétence vers la CCALN
- ✓ Le syndicat de l'eau doit être réuni rapidement pour l'élection d'un nouveau président + vote du budget

- Fête Nationale 14/07 :

Les regroupements sur la voie publique sont toujours limités à 10 personnes. La décision a été prise de faire un dépôt de gerbe uniquement sans feu d'artifice ni retraire au flambeau

- Planification des futurs CM :

Il est convenu de réaliser un CM tous les 2 mois chaque premier mercredi à 20h (sauf en septembre : 09/09/2020)

- Permanence des élus :

Mr le Maire demande en séance la tenue d'une permanence en mairie le samedi matin à tour de rôle du Maire et des adjoints → les adjoints et Mr le Maire effectueront cette permanence à tour de rôle.

- Formation des élus :

Les Conseillers municipaux souhaitent connaître les formations qui leur sont proposées et les conditions d'accès. Contact sera pris avec l'Association des Maires de la Somme en ce sens.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.